

La finance solidaire se construit loin des places boursières

Épargner autrement, pourquoi pas ? Mais comment ? La finance solidaire, encore mal connue, essaie de se frayer une place hors des sentiers battus du système bancaire habituel.

PAR VALÉRIE SAUVAGE
economie@lavoixdunord.fr
PHOTO CHRISTOPHE LEFEBVRE

C'était il y a deux ans. Éric Cantona invitait les Français à vider leurs comptes. L'exode bancaire n'a pas eu lieu. La prise de conscience, elle, a germé dans certains esprits. « À l'époque, les appels pour des demandes d'informations ont fait sauter le standard de la Nef, se souvient Romain Donnedieu, chargé de crédit au sein de la coopérative de finance solidaire. Mais nous n'avons pas mesuré les retombées de cette initiative. Changer de banque, ça ne se fait pas du jour au lendemain. Le cheminement peut prendre plusieurs années. »

Des cigales prêteuses

La crise et les dérives de certains établissements ont suscité des interrogations chez des épargnants qui ont découvert que des alternatives aux banques classiques existaient. Dans ce système, les économies des particuliers contribuent directement à financer des créations d'entreprises, à participer au développement de petites sociétés, voire à des projets sociaux, environnementaux et culturels. Certaines de ces structures proposent aussi un accompagnement humain au-delà du soutien financier.



La boutique Altermundi à Lille a été accompagnée par des structures de la finance solidaire.

« Avant de changer de banque, le cheminement peut prendre plusieurs années. »

Dans la région, 4 777 sociétaires épargnants ont fait ce choix d'une épargne différente via l'une des quatre organisations qui composent depuis 2007 un pôle régional de la finance solidaire (Les Cigales, la Caisse solidaire, la Nef, et Auto-

nomie et solidarité). En cinq ans, ce sont 12 millions de financement (en capital et en compte courant, en prêt bancaire ou participatif) qui ont été attribués à 274 entreprises qui représentent 1 800 emplois créés ou maintenus.

« La pérennité des sociétés accompagnées atteint à peu près 70 % à cinq ans, quand la moyenne se situe autour de 50 % à trois ans. Mais nous étions plutôt à 75 % il y a deux ou trois ans. » Encore la crise...

Pierre Malavielle a fait appel à la fi-

nance solidaire pour créer Altermundi à Lille, boutique de commerce responsable. « J'ai voulu entrer dans une démarche globale : solidarité, écoconception des locaux. Pour les financements, j'ai regardé ce qui existait. »

Depuis 2006, il a bénéficié de 70 000 euros, en capital, en compte courant et en prêt bancaire, issus de la finance solidaire. Au-delà de l'argent, il a bénéficié de l'accompagnement de différents acteurs. « Sans ça, Altermundi n'existerait plus. » ■

Les associations complètement CAVE

L'économie sociale et solidaire (ESS) n'est pas en reste en matière d'innovation... y compris financière. Pour faire vivre les associations, les renforcer, permettre leur développement et de ce point de vue, un certain bonheur d'y travailler, voici les CAVE, pour Contributions associatives volontaires en ESS. Modélisées à Roubaix par Rhizomes afin de mieux soutenir les dynamiques associative et citoyenne, ces CAVE peuvent aussi contribuer au développement de la finance sociale et solidaire.

« C'est exprimé en contributions monétaires, explique Dominique Cresson, militant historique de la cause en métropole lilloise. Les membres d'une association versent une cotisation annuelle, une petite somme. Il leur arrive de faire des dons, en nature ou en espèces. Ils peuvent aussi faire des prêts sans intérêts pour un circuit ultra court de finance solidaire. »

Le sait-on ? Les associations peu-



Dominique Cresson, fondateur de Rhizomes à Roubaix, explique les contributions associatives volontaires. PHOTO ÉDOUARD BRIDE

vent aussi bénéficier de prêts à taux zéro, parfois de très longue durée. « Pas besoin de gros dossiers, de business plan ni de novlangue de "gestionneux". » L'appellation technique est même définie en « apport avec droit de reprise ». « Adhérent

d'une association, personnes physique comme morale, vous disposez d'un peu d'épargne. Sur base de volontariat, vous le prêtez sans intérêts à une association, par convention écrite. » Et ça marche ! ■ Y. B.

► Contact : rhizomes@nordnet.fr

EN CHIFFRES

150 000

L'économie sociale (caractérisée par le statut des structures : associations, coopératives, mutuelles et fondations) représente 150 000 postes salariés dans la région, selon l'INSEE. Le Nord - Pas-de-Calais se place ainsi au dixième rang des régions métropolitaines avec 11,4 % des postes salariés de la région.

86,3 %

Dans la région, les associations dominent l'emploi dans l'économie sociale avec 84,7 % des établissements et 86,3 % des effectifs.

+ 13,2 %

Entre 2002 et 2010, l'ensemble de l'économie régionale, hors agriculture, fonction publique et particuliers employeurs, a perdu 1 % de ses emplois. En parallèle, l'économie sociale a gagné 6 800 emplois en huit ans (+ 13,2 %).